

## Projet de prolongement d'un gazoduc entre Saint-Sébastien et Pike River par TransCanada Pipelines Limited

Dossier : 6211-18-019

### Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 4 avril au 19 mai 2017

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de prolongement d'un gazoduc entre Saint-Sébastien et Pike River* par TransCanada Pipelines Limited a pris fin le 19 mai 2017. Conformément au mandat qui lui a été confié le 22 mars 2017 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 4 avril au 19 mai 2017, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

---

## Le projet

### Justification et description

Le promoteur, TransCanada, envisage de prolonger une conduite de gaz existante sur une distance d'environ quatre km, d'aménager deux gares de raclage et d'assembler les vannes requises pour l'interconnexion au réseau, dans les municipalités de Saint-Sébastien et de Pike River situées au sud-est de la région métropolitaine de Montréal. Le projet vise à augmenter la capacité du réseau existant de transport de gaz naturel afin de répondre à la demande de ses clients, particulièrement Vermont Gas Systems Inc. (propriété de Gaz Métro).

Le secteur d'implantation du projet s'étalerait entre la gare de raclage de départ qui serait située le long de la route 227 (rang des Dussault) à Saint-Sébastien à celle de réception qui serait localisée le long du chemin Molleur à Pike River. La conduite en acier posséderait un diamètre extérieur de 324 mm de diamètre et pourrait supporter une pression maximale d'opération de 7 295 kPa. Elle serait juxtaposée à un gazoduc existant dans une nouvelle servitude de 15 m de largeur.

Le coût du projet est estimé à 28,6 millions de dollars. Le promoteur souhaite que la construction du projet débute au troisième trimestre de 2017 pour une mise en service prévue à la fin de la même année.

(Extrait du communiqué émis le 4 avril 2017)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information, ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

#### la conception des ouvrages

- la profondeur d'installation du gazoduc dans le sol, son diamètre et l'historique de l'évolution des normes ;
- les critères de construction près des zones urbaines en lien avec le risque d'explosion : grosseur du tuyau et profondeur d'enfouissement ;
- les emplacements et l'utilité des gares de raclage ;
- le nombre, les emplacements et l'utilité des vannes de sectionnement ;
- le départ et l'arrivée des infrastructures existantes ;
- la pression dans le gazoduc projeté versus le gazoduc actuel ;
- les infrastructures nécessaires pour le raccordement au gazoduc existant ;

- la prise en compte des accidents possibles causés par un tremblement de terre, une attaque terroriste, etc.

#### **Les contraintes liées à la présence d'un gazoduc**

- les contraintes auxquelles sont soumis les agriculteurs relativement à la présence d'un gazoduc sur leurs terres telles que la circulation et les types de travaux permis ou interdits ;
- la distance minimale du drainage des terres agricoles par rapport à l'emplacement du gazoduc et les adaptations possibles.

#### **La gestion des risques**

- la possibilité de modifier l'emplacement du gazoduc et ses infrastructures pour s'éloigner des habitations, notamment à Pike River, afin d'éviter les risques pour les citoyens et les problèmes de voisinage ;
- le plan des mesures d'urgence du promoteur et le lien avec les instances locales et régionales ;
- la nécessité, pour les instances municipales, de se munir d'un schéma de couverture de risque et d'assurer la sécurité des citoyens ;
- le temps de réaction des premiers répondants en cas d'explosion ;
- la localisation des premiers répondants du promoteur ;
- l'absence d'incident répertorié dans les documents parce que l'historique remonte à 20 ans mais il y en aurait eu avant ;
- les mesures prises pour réduire l'effet du bruit sur les animaux pendant la construction et l'exploitation.

#### **Le suivi durant l'exploitation**

- la durée du suivi après les travaux de construction et de remise en état en lien avec les pertes de rendement pour les agriculteurs ;
- la fréquence des patrouilles aériennes et au sol.

#### **La justification**

- la justification du projet en lien avec la demande de Vermont Gaz et la disponibilité de l'entente ;
- la nécessité de doubler le gazoduc existant.

#### **Autres**

- la disponibilité de l'analyse environnementale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

## Les activités d'information et de communication

### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresses
Bureau municipal de Saint-Sébastien <i>Accès Internet gratuit</i>	176, rue Dussault, Saint-Sébastien
La Médiathèque	548, route 202, Pike River

### Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
5 et 19 avril 2017	<i>Le Journal de Québec</i>	
5 et 19 avril 2017	<i>Le Journal de Montréal</i>	
5 et 19 avril 2017	<i>The Gazette</i>	
19 avril 2017		<i>La Voix de l'Est</i>
19 avril 2017		<i>Montreal Gazette</i>
20 avril 2017		<i>Le Canada français</i>

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
4 avril 2017 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	156	Site Web et compte Twitter du BAPE 1 067 abonnés
26 avril 2017 Rappel de la séance d'information auprès des médias	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 1 079 abonnés

## La séance d'information

<b>Date</b>	Le mercredi 26 avril 2017
<b>Lieu</b>	Centre communautaire 176, rue Dussault Saint-Sébastien
<b>BAPE : Animation</b>	M <sup>me</sup> Diane Paquin, directrice des communications
<b>Accueil et prise de notes</b>	M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications
<b>Promoteur</b>	M. Marc Boucher, gestionnaire du projet, TransCanada Pipelines Limited M. Guy Avoine, consultant en environnement UDA inc. M. Robert Auger, directeur des projets industriels, SNC-Lavalin
<b>Assistance</b>	18 personnes
<b>Durée</b>	Environ 2 heures

## Les relations de presse

Un photographe du journal hebdomadaire *Le Canadien français* était présent lors de la séance d'information du 26 avril 2017.

## La revue de presse

Aucun article n'est paru sur le projet pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public.

## Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec la chargée de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.

*Karine Lavoie*

Québec, le 24 mai 2017

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications